

Édito

Légitimité du féminisme contemporain

Martine Chaponnière, Lucile Ruault et Patricia Roux

Lorsqu'en juin 2015, NQF lança l'appel à contributions pour un numéro sur les nouvelles formes de militantisme féministe, nous n'imaginions pas recevoir tant de propositions aussi variées qu'intéressantes. Aussi avons-nous construit deux numéros de suite sur ce même thème. Notre éditto du premier (n° 36/1, paru fin avril 2017) structurait les articles autour de trois axes :

- La (non-)mixité des collectifs féministes, question indissolublement liée à celle de leurs alliances avec d'autres groupes, de leur autonomie et de l'entrelacement des luttes sur lesquelles les féministes s'engagent ;
- La question de l'articulation entre théorie et action, les grilles explicatives des processus de domination prenant une place de plus en plus importante dans les luttes féministes, voire dans les formes d'organisation des collectifs ;
- Les liens intergénérationnels : les changements marquant le militantisme contemporain se fondent en bonne partie sur une prise en compte des succès et des échecs que les mouvements féministes ont connus par le passé.

Dans ce numéro-ci, c'est l'enjeu de la légitimité qui nous a semblé transversal à l'ensemble des articles réunis au sein du *Grand angle*, que celle-ci soit nommément évoquée ou apparaisse en filigrane des réflexions proposées. L'ensemble des recherches du *Grand angle* nous donne une idée de ce que représente un engagement féministe légitime aux yeux des militantes interrogées ou côtoyées par les auteures. Leurs conceptions de l'engagement, leurs modalités d'organisation et d'action, ainsi que l'ancrage social de leurs revendications, rendent compte non seulement du sens féministe donné au fait de militer, mais aussi de la manière dont se construit la légitimité du type de militantisme qu'elles promeuvent et dans lequel elles s'engagent.

Cette légitimité se joue selon nous à trois niveaux au moins : 1) au nom de qui parle-t-on, 2) comment l'imbrication des pouvoirs fonde-t-elle la légitimité pour agir et 3) comment le travail sur l'estime de soi construit-il une légitimité individuelle d'abord, peut-être collective ensuite ? Ce sont ces trois aspects de la légitimité que nous développons ci-dessous, avant de passer à une présentation des différents articles, en résonance avec cette thématique générale.

Le développement de la blogosphère a complètement modifié les contours de la légitimité, puisqu'aujourd'hui, théoriquement du moins, il suffit de tenir un blog pour dire au monde entier ce qu'on a envie de lui dire. Certes, on le dit en son nom personnel, on sait qu'on ne représente que soi-même, mais même dans ce cas, on pourrait se poser la question : qui suis-je, moi, pour pouvoir affirmer publiquement ce que j'affirme ? Le seul fait que le contenu du blog soit accessible potentiellement à l'ensemble de la planète est peut-être ce qui fonde cette légitimité individuelle : puisque tout le monde ou presque peut me lire, et donc me contredire, qu'est-ce qui m'empêche de transmettre ce que d'autres peuvent contester ? Plus largement, que ce soit sur le web ou dans des groupes féministes, parler en son nom propre implique aussi que quelques critères soient remplis. Par exemple, il convient de s'exprimer sur la base de son expérience personnelle, celle que l'on vit dans ses tripes, et c'est celle-ci, allant de pair avec l'écoute bienveillante ou empathique qu'elle reçoit, qui confère la légitimité pour parler ou agir.

Mais qu'en est-il de la légitimité pour agir sur le plan collectif ? Dans un contexte général de déconstruction de la catégorie « femmes », où le fameux « nous les femmes » est questionné, si ce n'est mis en péril, au nom de qui parlent les féministes ? De toutes les femmes, pas seulement les Occidentales, les Africaines, les hétéros, les vendeuses, les lesbiennes, les trans, les femmes en situation de handicap, etc. Pour que la parole sonne comme légitime au niveau collectif, le principe en vigueur est, semble-t-il, que le militantisme féministe doit être capable de lutter aussi contre d'autres oppressions que celles subies par les femmes en tant que femmes. Ainsi, à partir des articles du *Grand angle*, mais aussi de nombreux tracts féministes, d'appels sur le web ou de publications qui adoptent une perspective de genre, la légitimité du féminisme se joue également dans la capacité à intégrer la question des rapports de pouvoir imbriqués. Aujourd'hui, en tout cas pour la plus jeune génération de militantes, mais sans doute aussi pour une bonne partie des féministes qui les ont précédées, les luttes ne sont estimées légitimes que si elles prennent en compte la diversité des discriminations vécues par les femmes : il s'agit de s'attaquer à la fois à ce qui fait le socle de l'oppression commune des femmes (nous sommes toutes opprimées d'une manière ou d'une autre par le patriarcat) et aux spécificités de leurs conditions de vie, différenciées selon des critères de division hiérarchique comme la classe sociale, la nationalité, la sexualité, l'âge. La force du mouvement féministe tient alors à sa capacité à mobiliser sur plusieurs fronts : antisexistes, anticapitalistes, antiracistes, contre

l'homophobie, l'âgisme, le validisme, etc. En cela, le mouvement contemporain a fait siennes la théorie de l'intersectionnalité et les critiques avancées par le Black Feminism ou le féminisme latino-américain à l'égard du féminisme ethnocentrique qui a dominé le champ militant pendant des décennies, en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest principalement.

S'agissant d'un processus encore en cours, le mouvement féministe bute néanmoins d'ores et déjà sur deux points qui témoignent des limites de l'intégration d'une approche intersectionnelle. Le premier tient au rapport aux institutions et à l'État. Depuis une bonne trentaine d'années, nombre de féministes sont engagées dans des politiques d'égalité des sexes au sein des administrations publiques, des écoles, des entreprises, des syndicats, des partis, des ONG. Or, le *Gender mainstreaming* (approche intégrée de l'égalité), devenu un passage obligé pour une partie des institutions, peut au mieux aménager les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes ainsi qu'aligner les droits des femmes sur ceux des hommes, mais il ne peut pas transformer radicalement les structures sociales fondées sur d'autres principes hiérarchiques tels que la méritocratie, le capitalisme, le néocolonialisme ou le racisme. Par exemple, il ne peut pas s'attaquer à l'échelle des fonctions auxquelles sont associées les inégalités de salaire : une cheffe d'entreprise et une ouvrière ne gagneront jamais le même salaire, pas plus que leurs pairs masculins. Dans un cadre institutionnel, les réformes entreprises contre les inégalités de genre s'accommodent forcément mal des normes attachées aux autres hiérarchies sociales, à moins de diluer leurs objectifs d'égalité des sexes dans une politique plus générale de la diversité. Et c'est ce que pratiquent aujourd'hui bien des États et des institutions lorsqu'ils ciblent, au nom de la diversité, des groupes tels que «les pauvres» ou «les immigrés», mais oublient de façon chronique que les femmes en font partie. Dans ce contexte, il est d'autant plus compréhensible que tout un pan du mouvement féministe revendique son autonomie et privilégie une organisation indépendante des institutions et de leurs financements : l'autonomie des collectifs favorise à la fois la prise en considération des oppressions multiples subies par les femmes et la pluralité des luttes.

Cependant, tant dans le mouvement que dans la théorie intersectionnelle, c'est plus l'idée d'exclusion qui est combattue que celle d'inclusion. C'est là le deuxième point sur lequel nous achoppons avec l'intersectionnalité. Car il y a une grande différence entre ne pas exclure l'Autre et l'inclure – l'Autre étant l'ensemble des personnes dont les caractéristiques sociales ne recouvrent pas celles qui dominent dans le collectif représentant l'Un (qu'il le veuille ou non), celui qui a le pouvoir de définir les modalités et les orientations de la lutte. Ne pas exclure l'Autre, en particulier dans le discours, a certes mis du temps à apparaître comme une évidence, mais pour l'heure, il n'y a pratiquement plus de discours féministes qui n'insistent pas sur l'expérience propre de discrimination que vit chaque femme, et donc sur la pluridimensionnalité de l'oppression. La manière dont l'Autre peut s'inscrire au sein d'un collectif, dont l'inclusion de l'Autre se concrétise, pas seulement dans la théorie, mais aussi dans

la pratique protestataire, dans le fonctionnement et les actions des collectifs, en est encore à un stade de balbutiement. Les groupes féministes sont en effet le plus souvent très homogènes, notamment du point de vue de la classe sociale ou de la couleur de peau. Le problème n'est pas d'aujourd'hui, il était déjà discuté du temps du MLF et il est donc d'une stabilité déconcertante : l'inclusion de l'Autre reste la tâche aveugle de la pratique militante féministe.

Malgré les difficultés rencontrées ou les limites de l'intégration des enjeux liés à l'imbrication des rapports de pouvoir, il ne fait pas de doute que de nombreux collectifs contemporains sont très vigilants pour ne pas parler au nom d'autres groupes ou personnes sans les avoir entendus. Dans un collectif féministe, cela implique de donner la parole à chaque femme qui en est membre (ou, dans les collectifs mixtes, à toute personne qui se définit comme pro-féministe) et de partir de ses expériences de discrimination, comme de celles de ses camarades, pour définir le type de lutte à mener. Ce processus s'accompagne d'un incessant travail sur l'auto-estime : dominée, une femme ne peut entrer en lutte et donc se construire comme féministe que si elle gagne confiance en elle-même. La légitimité du féminisme se joue donc aussi à travers la conquête d'une estime de soi : se sentir légitimée à s'exprimer, sur le web ou dans un groupe, se sentir entendue, savoir que son expérience est partagée par d'autres et que, même si elle ne l'est pas, ou en partie seulement, elle constitue un juste fondement de l'action collective entreprise. Bénéficier de la solidarité des autres, écouter soi-même les autres, se sentir appartenir à une communauté sont autant de manières de faire le lien entre le personnel et le politique. La confiance en soi est alors un outil de lutte politique, en ce sens qu'elle permet d'articuler sa propre libération à celle de toutes les femmes. Et, si elle ne suffit pas en elle-même à faire que les femmes entrent en lutte, elle constitue l'une des conditions de l'engagement féministe. Enfin, songeons que l'estime s'acquiert aussi à l'échelle d'un groupe. En nouant des liens amicaux, intellectuels et politiques forts entre elles, les femmes apprennent à donner de la valeur à ce que leur éducation leur a généralement appris à mésestimer. L'estime de soi a en cela une part indissociable d'une estime envers sa propre classe de sexe.

D'une manière ou d'une autre, les articles du *Grand angle* dont nous présentons maintenant les lignes principales témoignent tous de ces trois niveaux de légitimité que le féminisme conquiert pas à pas, dans des contextes géographiques et sociaux très différents les uns des autres, nous allons le voir.

Aux sources de la légitimité : la pluralité des expériences et des dominations

La légitimité du féminisme contemporain est forcément ancrée dans l'histoire du mouvement. Le premier article du *Grand angle* en donne un aperçu par l'examen des transformations qui ont marqué le mouvement québécois francophone en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR).

Caroline Jacquet, Geneviève Pagé et Magaly Pirotte analysent ces transformations en accordant une place importante à l'imbrication des rapports de pouvoir, observée à partir de quatre moments clés : le Mouvement pour le droit à l'avortement libre et gratuit des années 1970, dont les campagnes combattaient le patriarcat et le capitalisme ; la Coalition « Avortons leur congrès ! » (CALC, 2005), qui a lutté sur plusieurs fronts, notamment contre le racisme, l'homophobie et la transphobie ; la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), créée en 1972, qui a opéré un changement radical fondé sur l'intersectionnalité vers la fin des années 2000 ; et la dernière-née, la Riposte féministe, qui organise des contre-manifestations aux marches « pour la vie » et dont l'action contre les différents systèmes d'oppression passe avant tout par un travail sur les aspirations et les libertés individuelles.

Dans tous ces groupes, les revendications vont bien au-delà du droit à l'avortement et articulent des luttes très diverses. L'approche intersectionnelle s'affirme au fil du temps, ce dont rend bien compte l'évolution de la FQPN, qui a fait un travail autocritique conséquent sur son fonctionnement. Les obstacles restent cependant nombreux. Comme l'observent les auteures, « comment intégrer de nouveaux enjeux sans s'appropriier le travail d'autrui et parler « au nom de » ? Comment créer des alliances solidaires et respectueuses ? Comment préserver une base militante traditionnelle tout en intégrant une nouvelle cohorte ? » Autant de questions qui traversent peu ou prou l'ensemble des groupes étudiés. Ceux-ci insistent aussi sur l'objectif d'autonomie des femmes – « autonomie corporelle » pour la Riposte féministe, autonomie dans tous les aspects de la vie quotidienne pour les quatre groupes examinés –, mais cela implique de ne rien concéder dans le travail de transformation du système de genre et des conditions de vie des femmes, un travail qui, dans un contexte où l'on tente d'articuler les luttes contre toutes les oppressions, doit être redéfini.

L'autonomie politique des collectifs est au cœur de l'article de Mirla Cisne, Telma Gurgel et Héloïse Prévost. Analysant les grandes tendances du mouvement féministe au Brésil, en particulier la mise en place et les modes de lutte de cinq collectifs autonomes, les auteures proposent une critique des politiques « genre et développement », des ONG et de l'État. D'une part, ces institutions conditionnent le financement de l'intervention féministe à leurs objectifs et, d'autre part, elles lui imposent un usage du « genre » qui édulcore, voire nie le sens politique, radical et transformateur du « féminisme ». Ce dernier perd alors toute sa légitimité et l'autonomie des collectifs féministes est un moyen de la rétablir.

Les modalités d'organisation de ces collectifs autonomes reposent sur la diversité des expériences vécues par les femmes, qu'ils cherchent à rassembler dans une lutte collective où l'oppression de sexe est appréhendée « dans sa relation directe avec la classe, la race ou l'ethnie, la sexualité, entre autres ». Dans cette démarche, le féminisme est vécu, dans les termes des auteures, comme un « collectif total », un mouvement capable de contrer le fonctionne-

ment et les effets d'un système à la fois capitaliste, patriarcal, homophobe et raciste. Un des outils dont se dotent ces groupes est la formation d'une conscience militante féministe qui articule les consciences individuelles et la force collective des femmes en mouvement. Pour les auteures, ce type de formation politique est « indispensable pour passer de la « conscience en soi » à la « conscience pour soi », c'est-à-dire à la formation d'une conscience révolutionnaire ». L'auto-estime des femmes se construit à travers les pratiques du collectif : chacune peut se faire entendre et comprendre que ce qu'elle vit relève, comme le dit l'un des groupes étudiés, du « caractère collectif et structurel de l'oppression dans la société ».

Anne-Charlotte Millepied met également l'accent sur la confiance en soi, acquise par un moyen singulier : l'autodéfense féministe. Reposant sur des entretiens et l'observation d'un stage d'autodéfense organisé avec la méthode Riposte, sa recherche explore « l'articulation entre le travail sur soi et la dynamique de transformation collective à l'œuvre dans la pratique de l'autodéfense féministe ». Celle-ci permet d'incorporer un ethos combatif qui se traduit par un sentiment de confiance en soi et de puissance. Le travail effectué sur soi contrecarre les acquis d'une socialisation genrée qui enferme les femmes dans une féminité vulnérable face aux agressions que des hommes leur font vivre (de la remarque sexiste au viol). Il peut donc contribuer à une transformation des rapports de genre : dans les stages d'autodéfense, non mixtes, les participantes renforcent ou découvrent la solidarité entre femmes, mettent en commun leurs aspirations, développent leur capacité d'agir, individuelle et collective. Ce potentiel collectif a cependant ses limites du fait que l'hétérogénéité de la catégorie « femmes » et de leurs expériences de discrimination est peu représentée dans les groupes d'autodéfense, majoritairement constitués de femmes cisgenres, blanches et des classes moyennes. Il n'en reste pas moins que l'autodéfense féministe permet aux participantes d'entretenir un autre rapport au monde, dans lequel elles répondent à la violence sexiste en ripostant et non en se débattant.

À la lecture de Millepied, mais également d'autres articles du *Grand angle*, on constate que le corps est l'un des leviers de la prise de conscience politique et de l'action féministe collective. La légitimité de celle-ci passe par la confiance en soi, la mise en commun d'expériences issues de la subordination et de la violence sexiste, ainsi que par la reconstruction de soi et de son corps comme outil de lutte. Dans la logique de l'auteure et des pratiquantes de l'autodéfense féministe qu'elle interviewe, cet outil peut même être celui de la violence : aux mains des femmes, elle pourrait ne plus être « un marqueur de la différence des sexes et un moteur de la domination masculine » comme cela est le cas aujourd'hui.

Les outils de riposte féministes vont du plus physique au plus immatériel. Dans son article consacré au cyberféminisme, Armelle Weil examine, à partir d'une recherche menée sur le web et auprès de militant·e·s féministes

dont plusieurs ont créé un blog ou un groupe Facebook, leur parcours d'entrée dans le féminisme et leur perception de leur engagement. C'est surtout la première dimension de la légitimité évoquée plus haut qui transparait dans cet article : qu'est-ce qui confère la légitimité de s'exprimer face à un public, en l'occurrence un public virtuel ? Car avec les réseaux sociaux, chacun·e a la possibilité de donner son avis et « de proposer une action sans pour autant être affilié·e à une organisation ou avoir une légitimité établie dans le militantisme ou la politique instituée ». Mais en réalité, les blogs féministes privilégient les témoignages fondés sur des situations vécues dans l'oppression, qu'elle soit raciste, sexiste ou, pour l'exemple donné dans cet article, « grossophobe » (la tyrannie de la minceur...). La légitimité est donc cadrée, ici aussi, par le second aspect que nous avons évoqué : seules seraient légitimées à s'exprimer les personnes qui ont vécu dans leur chair le type d'oppression dont elles parlent. « Je ne me sens pas légitime, j'ai trop peur de dire des bêtises », avoue l'une des personnes interviewées. Weil constate que ce jugement ne résulte pas d'un manque de compétences techniques (la jeune femme est étudiante en études genre), mais plutôt d'un manque de « compétences sociales », refusées à l'internaute jugé·e « non concerné·e ». Plusieurs blogs et groupes se considèrent d'ailleurs comme investis d'une mission pédagogique, celle de donner une éducation féministe aux personnes qui suivent le groupe et de favoriser à la fois l'*empowerment* des femmes et la constitution d'une « communauté de dormant·e·s » qui peut être éveillée à tout moment pour élargir la mobilisation. Au demeurant, aux dires des personnes interrogées, l'identité militante se construit moins dans le virtuel que dans la participation à des groupes militant « dans la vraie vie ».

À propos de « la vraie vie », justement, Raphaëlle Bessette-Viens s'interroge pour sa part sur la manière dont s'organise le découpage de la sphère militante féministe à Genève, composé d'une multitude d'espaces institutionnels et de collectifs autonomes. Pour rendre compte de l'engagement des militantes interviewées, l'auteure construit deux figures types : « les militantes de la Cause féministe » et « les militantes féministes du Quotidien ». Ces dernières accordent moins d'importance à une appartenance collective, valorisent leur « autonomie individuelle » et la labilité de leurs réseaux militants. Elles se tiennent à distance des politiques institutionnelles et escomptent davantage un changement d'ordre culturel, qui passe par des manières réinventées de vivre le quotidien (par exemple via les squats) et des interventions politiques menées à une échelle micro. Les militantes de la Cause qualifient leurs engagements de plus réformistes (votations, application des lois, etc.), qu'elles mènent en partenariat avec des institutions ou des syndicats par exemple, ce qui favorise une « continuité organisationnelle » et une vision macropolitique de l'intervention féministe. Elles optent pour des actions clairement rattachées à des associations ou à des campagnes spécifiques. Toutes s'intéressent au féminisme intersectionnel, mais les militantes du Quotidien insistent sur la pluralité des sujets politiques du féminisme, impliquant notamment la participation des trans à

leurs luttes. Ce découpage du militantisme genevois n'empêche pas que des ponts se créent entre les féministes. Ainsi, elles participent aux actions organisées par les unes et les autres, par exemple sur le remboursement de l'avortement (initiative des féministes de la Cause) et contre les violences sexistes (initiative des féministes du Quotidien). De même, elles partagent une identité collective, ne serait-ce que par des expériences de discrimination qui les ont amenées à entrer en féminisme, ce qui fait dire à Bessette-Viens qu'elles appartiennent, malgré leurs divergences, à une « communauté de mouvement social ».

Un mot, enfin, sur le collectif présenté dans le numéro, Prévoyance Vieillesse 2020. Il s'agit de militantes qui, en Suisse, se battent contre une réforme de la prévoyance vieillesse qui devrait se faire en grande partie sur le dos des femmes, notamment en augmentant d'une année l'âge de leur retraite pour l'aligner sur celui des hommes. Ce qui légitime la prise de position des femmes du collectif, c'est une longue pratique militante antérieure, leur indignation contre le discours dominant qui prétend réaliser, avec cette réforme, l'égalité entre hommes et femmes, et leur certitude que, bien au contraire, la réforme va empirer la situation des femmes, en particulier des moins privilégiées. Leur combat s'oppose à celui d'une bonne partie de l'establishment politique, y compris du Parti socialiste, auquel plusieurs des féministes engagées dans cette lutte adhèrent.

Militantisme de la recherche et renouvellement des pratiques

La publication de ces deux numéros sur les « nouvelles formes de militantisme féministe » nous a permis de faire de belles découvertes qui devraient réjouir tout autant le lectorat de NQF : les luttes féministes foisonnent, de nouvelles actions voient le jour, l'espace militant féministe s'élargit. Et au-delà de la diversité des collectifs, des fondements de l'engagement et des manières de se mobiliser, les analyses des auteures des deux numéros, toutes fondées sur des recherches de terrain et sur les propos de militantes, nous ont livré une démonstration commune qui nous paraît fondamentale : le militantisme alimente la théorie et vice versa : l'intersectionnalité, l'autonomie, la légitimité, les alliances et la solidarité sont autant de concepts qui orientent les pratiques militantes et qui, en même temps, retrouvent une nouvelle vigueur avec les transformations de ces pratiques.

Ce va-et-vient entre militantisme et théorie est sans doute ce qui fait la spécificité de la recherche féministe telle que NQF s'efforce de la promouvoir. Il rend compte aussi, et cela va de pair, de la position située des personnes – jeunes chercheuses pour la plupart – qui ont contribué à la fabrication de ces deux numéros : leurs préoccupations ne sont pas uniquement théoriques ou conceptuelles, elles sont aussi militantes. Leurs objectifs politiques (libération des femmes et plus largement des personnes opprimées) ne

s'évanouissent pas derrière les objectifs scientifiques des recherches qu'elles mènent. Cela est probablement dû au sujet même des deux numéros, mais reflète certainement aussi une évolution du monde universitaire : on peut à la fois faire de la recherche et militer pour une cause féministe. Certes, cette évolution est encore timide et la question de la légitimité se pose ici avec acuité, au regard des normes positivistes qui marquent l'histoire du monde académique. La lutte menée depuis plus de quarante ans par des chercheuses féministes pour que la pertinence scientifique de la recherche engagée soit reconnue n'est pas achevée. Pour les jeunes chercheuses, l'aspiration à cette reconnaissance reste donc parfois insatisfaite, toujours suspecte dans l'univers professionnel de la recherche. Mais l'alliance entre recherche et engagement est devenue un horizon palpable, plus accessible grâce au développement des études féministes et au fait que leurs responsables de thèse ou de mémoire, par exemple, sont elles aussi déjà passées par là. En ce sens, si la légitimité de la recherche féministe dépend étroitement de la détermination et de l'engagement des jeunes chercheuses, elle se conquiert aussi via l'alliance entre générations. ■